



## UNE PREMIÈRE MONDIALE

En 2006, le Canada et la Russie ont réalisé une première mondiale en transportant deux sous-marins à propulsion nucléaire, en cale sèche, sur le pont d'un navire pour chargements lourds. La société maritime hollandaise Dockwise a effectué le transport des deux sous-marins.

Étant donné la mauvaise condition technique des sous-marins, il a été impossible de procéder à un remorquage normal. Cela aurait en effet été dangereux et aurait pu constituer une grave menace à l'environnement. Le transport des deux sous-marins en cale sèche a éliminé ce risque. Les deux bâtiments ont été embarqués à une base navale près de Mourmansk, dans le Nord de la Russie, à 850 km du chantier naval Zvezdochka à Severodvinsk, également dans le nord de la Russie, où ils sont actuellement démantelés.

La neutralisation de ces risques est un processus qui n'est ni simple ni bon marché. Le démantèlement d'un sous-marin nucléaire comporte 13 étapes, dont des travaux préparatoires majeurs, le transport, la vidange, le démantèlement, la manutention sur place des matières hautement radioactives, l'entreposage sécuritaire des compartiments des réacteurs ainsi que le transfert du combustible nucléaire irradié vers une installation de stockage finale. L'Allemagne, le Canada, la Corée, les États-Unis, l'Italie, le Japon, la Norvège et le Royaume-Uni travaillent activement pour aider la Russie à régler à ce problème.

## Progrès réalisés en 2006-2007

**Démantèlement des sous-marins nucléaires :** Le Canada s'est initialement engagé à démanteler 12 sous-marins nucléaires déclassés avant 2008 et à allouer 120 millions de dollars à cette tâche. Ses efforts sont axés sur la flotte russe du Nord et son engagement représente une contribution importante pour régler le problème. Le programme canadien de démantèlement des sous-marins est exécuté en coopération avec l'usine de génie d'une entreprise unitaire d'État – appelée le chantier naval de Zvezdochka à Severodvinsk, dans la région d'Arkhangelsk.

Le Canada a terminé les travaux entrepris dans le cadre de son deuxième accord de mise en œuvre au chantier naval de Zvezdochka le 30 septembre 2006, et il a commencé les travaux prévus dans le troisième accord. Jusqu'ici, il a vidangé huit sous-marins de leur combustible et en a démantelé six. En outre, le Canada a négocié un quatrième accord qui vise, entre autres, un sous-marin d'attaque de classe Typhon et dont les travaux seront exécutés en partenariat avec les États-Unis en 2007 et en 2008.



Sous-marin de la classe « Victor III » en cale sèche en cours de démantèlement